

Perpignan et le Ministère des Armées signent une convention de partenariat

Ville de Perpignan | 26-08-2025 | 18:26



© Ville de Perpignan

Ce mardi 26 août 2025, le maire de Perpignan, Louis Aliot, et le lieutenant-colonel Fabrice Chapuy, délégué militaire départemental, ont signé officiellement une convention de partenariat entre la Ville et le Ministère des Armées.

L'objectif principal est de promouvoir et valoriser l'esprit de défense, d'apporter un soutien aux militaires et à leurs familles, et de développer des initiatives favorisant le civisme et la citoyenneté. Selon la municipalité, à long terme cette coopération permettra de renforcer l'engagement des habitants et de mieux comprendre les enjeux de la défense nationale, tout en intégrant les valeurs de la République et en préservant le devoir de mémoire.

La convention ouvre également la voie à de futures collaborations dans des domaines tels que l'économie, les infrastructures ou l'environnement. Concrètement, elle prévoit de travailler autour de quatre axes : l'amélioration des conditions de vie des militaires et de leurs familles, le renforcement des valeurs morales, la mise en œuvre d'actions communes en matière environnementale et la transmission de la mémoire historique.

Pour assurer le suivi de l'accord, un comité de pilotage sera mis en place. La durée initiale de la convention est de deux ans, renouvelable par tacite reconduction.

Autor: Rédaction